

Journée mondiale  
des zones humides

2 février 2019



Zones humides et  
changement climatique

# BILAN

Edition 2019 - France



Entre terre et eau, les zones humides constituent une mosaïque de milieux très variés, caractérisés par une exceptionnelle richesse biologique et une grande diversité paysagère. Tourbières, lagunes, marais, prairies humides, mangroves ou mares forestières, chacun de ces milieux participe au bon équilibre de notre planète en assurant de nombreuses fonctions et services rendus à la société. Pourtant, en dépit de leur rôle fondamental, les zones humides sont en constante régression en raison notamment de la pression urbaine, du drainage, de la perte d'usages et du remblaiement. On estime qu'environ 67% des zones humides de France métropolitaine ont disparu depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Dès les années 1970, il est apparu nécessaire de prendre des mesures pour enrayer ce processus de recul des zones humides et pour préserver ces milieux remarquables. C'est ainsi que le 2 février 1971 a été signé à Ramsar (Iran) un traité intergouvernemental pour la conservation et l'utilisation rationnelle et durable des zones humides, ratifié par 170 pays à travers le monde, dont la France. Cette convention, dite convention de Ramsar, constitue aujourd'hui l'un des principaux fondements des politiques publiques en faveur des zones humides. Depuis 1997, la date symbolique du 2 février est devenue celle de la Journée mondiale des zones humides.

La lutte contre le changement climatique passe par des solutions fondées sur la nature pour piéger le carbone, réduire les événements climatiques extrêmes, et atténuer les effets du réchauffement climatique sur les populations. Le secrétariat de la convention de Ramsar a choisi le thème « *Zones humides et changement climatique* » dans le but de sensibiliser le public sur le rôle que jouent ces milieux dans la lutte contre le changement climatique (atténuation des effets des crues et des sécheresses, stockage du carbone, etc.).



AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ





# Journée mondiale des zones humides

## BILAN

La Journée mondiale des zones humides (JMZH) est une manifestation internationale qui met à l'honneur les milieux humides et permet de faire découvrir leur diversité et leur richesse au plus grand nombre.

Du 1<sup>er</sup> au 28 février 2019, associations, gestionnaires d'espaces naturels, collectivités territoriales, etc. ont proposé de nombreuses animations destinées à sensibiliser petits et grands.

L'association Ramsar France, le Réseau Ecole et Nature, les Pôles-relais zones humides, l'Agence française pour la biodiversité, la Ligue pour la protection des oiseaux et la Société nationale de protection de la nature se mobilisent pour l'occasion en coordonnant et relayant, à l'échelle nationale, l'ensemble des animations réalisées sur le territoire français.

Ce bilan est réalisé à partir des informations collectées par la coordination nationale et propose un aperçu de l'édition 2019 de la Journée mondiale des zones humides en France.

*Pour en savoir plus : Rubrique Agir > Ramsar et la JMZH > Espace visiteurs*

30 000  
participants

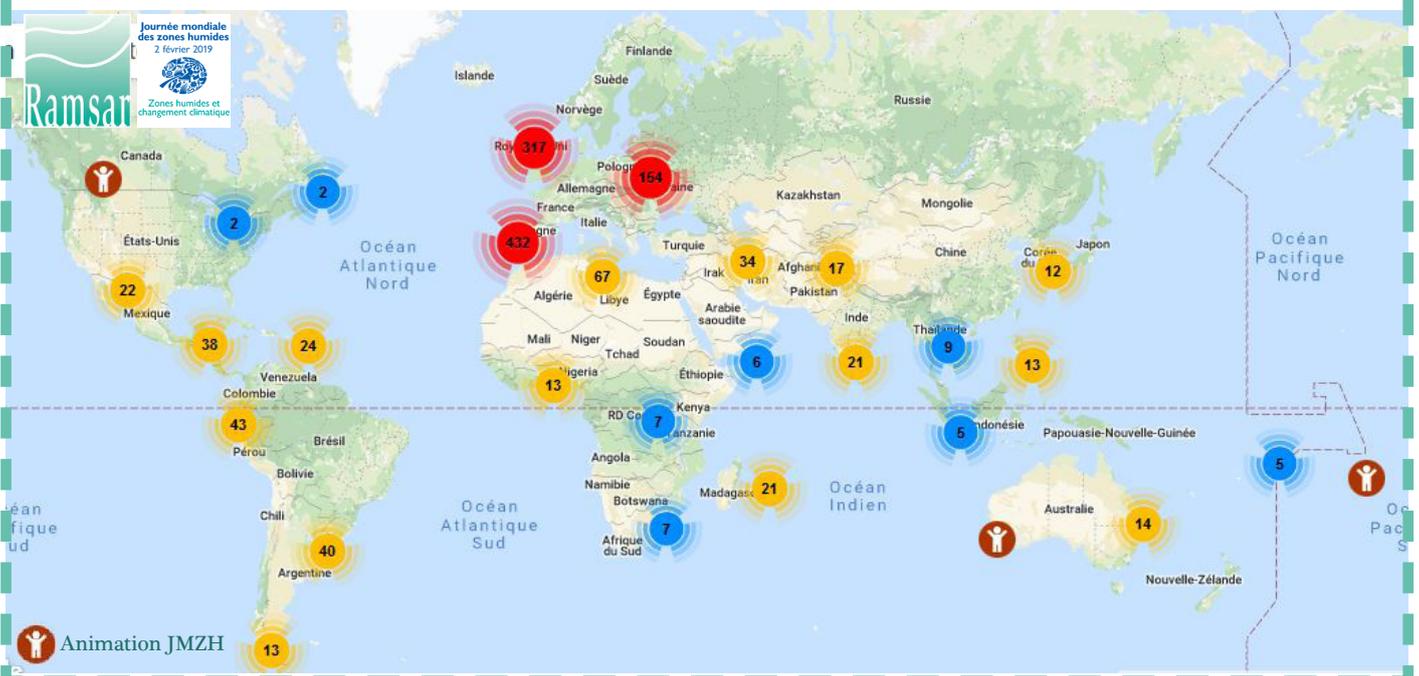
704  
animations  
1 sur 4  
le 2 février

311  
structures  
organisatrices

Icones réalisées par Chanut de www.flaticon.com

## LA JMZH DANS LE MONDE

1 425 événements répertoriés sur le site de la convention de Ramsar  
[www.ramsar.org](http://www.ramsar.org) - [www.worldwetlandsday.org/fr](http://www.worldwetlandsday.org/fr)



# JOURNÉE DE LANCEMENT NATIONAL DE LA JMZH 2019



Le vendredi 1<sup>er</sup> février 2019 a eu lieu à Bouaye (44) le lancement national de la Journée mondiale des zones humides, qui a réuni 120 partenaires et acteurs nationaux et locaux impliqués dans la préservation des milieux humides. L'occasion aussi de découvrir la Maison du lac de Grand-Lieu, qui oeuvre pour la valorisation des zones humides, ainsi que le lac de Grand-Lieu, un des 4 sites Ramsar de Loire-Atlantique.



© Bastien Coïc - Ramsar France

## L'IMPORTANCE DES ZONES HUMIDES DANS LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La Journée mondiale des zones humides 2019, placée sous le thème du changement climatique, permet de rappeler les enjeux et problématiques liés au développement durable, à la préservation des zones humides et à la biodiversité. Ces milieux atténuent en effet le réchauffement climatique global et amortissent ses impacts sur les populations.

La matinée a débuté par une présentation, assurée par Valérie Masson-Delmotte, directrice de recherche au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement, co-présidente d'un groupe de travail au sein du Groupe d'experts Intergouvernemental

sur l'Evolution du Climat (GIEC), qui détaillait les conséquences du changement climatique, notamment ceux concernant les zones humides, sur la base des résultats issus du rapport du GIEC publié en octobre 2018.

Deux tables-rondes sur les thèmes « Zones humides et changement climatique », et « Sensibilisation aux zones humides » se sont ensuite succédées, permettant à de nombreux acteurs locaux, nationaux et internationaux de présenter leurs travaux, d'échanger et partager leur expérience.

En soirée, Mme Valérie Masson-Delmotte a donné une conférence pour de présenter à une centaine de personnes le changement climatique et ses conséquences sur les zones humides. De riches échanges avec la salle ont conclu cette journée.



© Maison du Lac de Grand-Lieu

## DES VISITES POUR DÉCOUVRIR LES SITES RAMSAR DE LOIRE-ATLANTIQUE



© Bastien Coïc - Ramsar France

L'après-midi a été consacrée à des visites de terrain avec :

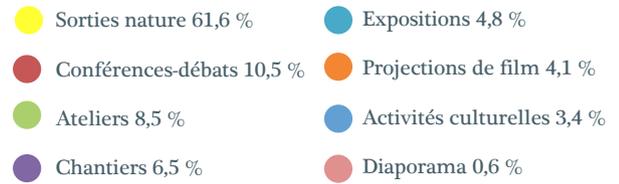
- la visite du pavillon Guerlain, en bordure du lac de Grand Lieu. Une présentation des enjeux de gestion du lac a également permis d'en apprendre plus sur ce site composé notamment de deux réserves naturelles (nationale et régionale).

- la découverte du marais de Lyarne (site Ramsar du Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts). Propriété du Département de Loire-Atlantique au titre des Espaces naturels sensibles et situé sur la commune des Moutiers-en-Retz, ce marais présente, sur 30 ha, un paysage caractéristique des marais littoraux de ce secteur et offre une grande diversité de milieux naturels qui abritent une faune et une flore remarquables à préserver.

# Quelles sont les animations proposées ?

La Journée mondiale des zones humides propose un large panel d'activités, aussi bien à destination du grand public que des professionnels, pour découvrir ou mieux connaître les milieux humides français.

Les sorties nature représentent traditionnellement le plus gros contingent avec près de 62% des animations proposées. Les activités culturelles (conférences, projections, expositions) représentent près du quart des animations (23,4 % ; +3 points par rapport à 2018) et les activités « manuelles » (ateliers, chantiers) restent à un niveau constant avec environ 15% des animations.



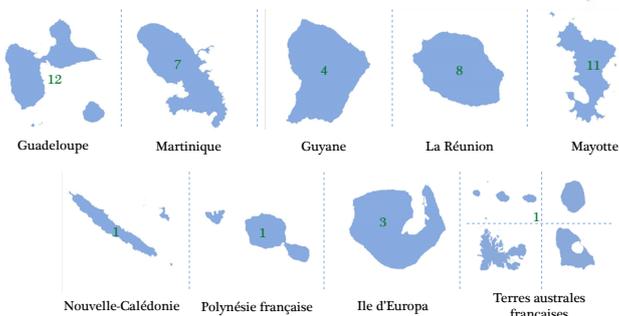
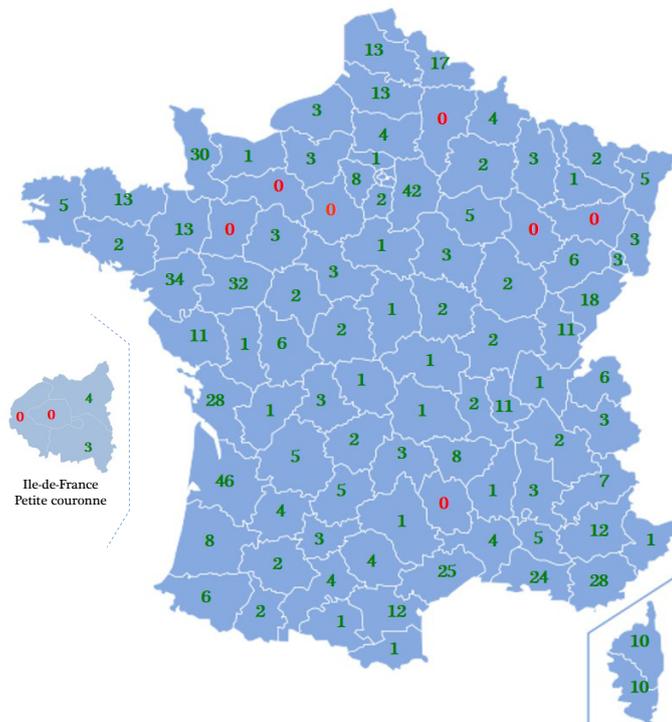
## Quelques chiffres

### La JMZH 2019 en France, c'est :

- 💧 95 % des animations destinées au grand public
- 💧 des animations dans 95 départements, et territoires d'Outre-mer
- 💧 61 % des animations dans un site « protégé »

Ces animations s'adressaient principalement au grand public (95%).

Si l'immense majorité des animations étaient proposées à tous les types de public (87 %), il faut noter que certaines s'adressaient à des groupes spécifiques : familial (8 %); scolaires (4 %); professionnels et élus (1 %).

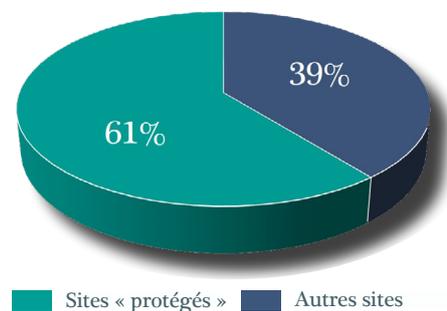


## Où trouve-t-on les animations ?

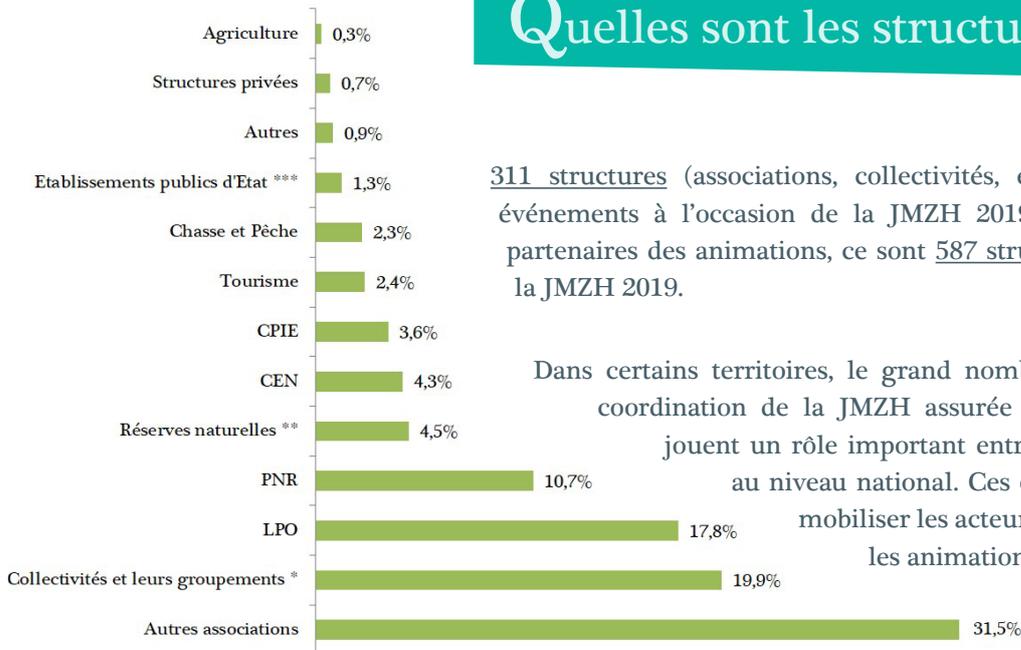
En 2019, la mobilisation des territoires continue sa progression, passant de 93 à 95 départements, dont 8 territoires d'Outre-mer. Il faut noter la première participation de la Réserve naturelle nationale des Terres australes françaises avec une sortie proposée aux personnels des districts des îles Crozet, Kerguelen et Amsterdam.

Le rapport parlementaire « *Terres d'eau, terres d'avenir* » recommande de s'appuyer sur la "fonction essentielle de sensibilisation et d'éducation qui doit être, concernant en particulier les zones humides, celle des espaces [« protégés »]".

Dans ce contexte, il est intéressant de constater que les sites « protégés » (Ramsar, Natura 2000, RNN, ENS, etc.) ont accueilli plus de 60% des animations, confirmant ainsi leur intérêt pour sensibiliser le public aux enjeux des milieux humides.



# Quelles sont les structures organisatrices ?



311 structures (associations, collectivités, entreprises, etc.) ont organisé des événements à l'occasion de la JMZH 2019 (299 en 2018). En comptant les partenaires des animations, ce sont 587 structures qui se sont impliquées dans la JMZH 2019.

Dans certains territoires, le grand nombre d'animations est le fruit d'une coordination de la JMZH assurée localement par des structures qui jouent un rôle important entre le niveau local et la coordination au niveau national. Ces coordinations locales permettent de mobiliser les acteurs et de communiquer davantage sur les animations proposées.

- \* Communes, Conseils départementaux et régionaux, Syndicats mixtes
- \*\* Réserves naturelles nationales (RNN) et régionales (RNR)
- \*\*\* Agences de l'eau, AFB, Conservatoire du littoral, ONE, ONCFS...

Citons notamment :

les Pôles-relais zones humides (façade méditerranéenne, Bourgogne-Franche-Comté, Outre-mer) ; les structures implantées dans les sites Ramsar (Association PEGAZH; Maison du Lac de Grand-Lieu) ; les Parcs naturels régionaux (Marais du Cotentin et du Bessin ; Caps et Marais d'Opale ; Scarpe-Escaut; etc.) ou les associations locales (Seine-et-Marne environnement ; Ecoacteurs en Médoc).

## MOBILISATION DU RÉSEAU ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EEDD) À MAYOTTE

A l'occasion de la JMZH, le réseau EEDD 976, porté par Mayotte Nature Environnement, a organisé une série d'activités du 1<sup>er</sup> au 28 février 2019 pour faire découvrir et redécouvrir les zones humides de Mayotte.

© Photos de Claude Jacquier - Mayotte Nature environnement



L'édition 2019 a permis de sensibiliser 284 personnes grâce aux 10 actions organisées sur l'ensemble de l'île par 8 structures environnementales locales.

Un événement de lancement a été organisé le samedi 2 février. A cette occasion, un *debaa* - chant traditionnel - sur la thématique des mangroves et l'importance de les protéger a été interprété et traduit en shibushi (langue locale). Un film réalisé par une association du territoire sur la thématique de l'eau et de son importance pour les milieux naturels a ensuite été projeté et suivi d'un

débat entre les acteurs. Enfin, le Comité français de l'UICN a tenu une conférence sur les solutions fondées sur la nature en prenant l'exemple de la conservation des mangroves.

La matinée s'est achevée par des échanges entre les participants et la présentation de l'agenda des activités à venir.

Des conférences et des sorties nature réparties sur l'ensemble du territoire ont été proposées pendant tout le mois dont une, organisée par le GEPOMay, sur le site Ramsar de la Vasière des badamiers.



## 4 «VILLES RAMSAR» ENGAGÉES DANS LA JMZH

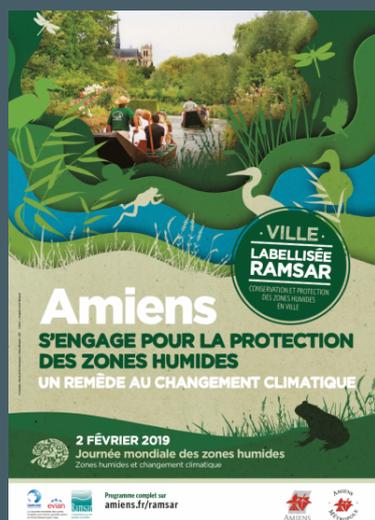
Le label « *Ville des zones humides accréditées par la convention de Ramsar* » vise à valoriser les villes proches de zones humides d'importance internationale ou qui en dépendent, et qui intègrent la prise en compte de ces milieux dans l'aménagement de leur territoire, mettant ainsi en oeuvre une relation positive avec ces écosystèmes inestimables, notamment par des mesures de préservation et une plus grande sensibilisation du public.

4 villes françaises (Amiens, Courteranges, Pont-Audemer et Saint-Omer) ont reçu ce label «Ville Ramsar» en octobre 2018 à l'occasion de la conférence des parties de la convention de Ramsar, et se sont mobilisées à l'occasion de la JMZH 2019.

Dans ces 4 villes, plus de 500 personnes ont participé à près de 20 animations labellisées « Journée mondiale des zones humides », dont des sorties à la découverte des milieux humides et de la faune et la flore qui s'y trouvent et des expositions sur le rôle et l'importance de ces milieux, notamment face au changement climatique. Une communication particulière a également été faite pour informer la population de la labellisation de leur ville et de la tenue d'événements au moment de la JMZH.

Les villes de Saint-Omer et Amiens ont notamment chacune organisé une conférence dédiée à la présentation du label « Ville Ramsar » au grand public.

Amiens a également accueilli Mme Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'Etat à l'écologie, venue à la rencontre des élus d'une ville labellisée « Ville Ramsar » au cours d'un temps d'échange devant l'exposition « *Un regard sur les zones humides de Picardie* » et de la visite du site des hortillonnages.



### AMIENS

Campagne d'affichage dans Amiens pour attirer l'attention de la population sur la JMZH, le programme d'animations proposé, le label décerné à la ville d'Amiens et la protection des zones humides.

### COURTERANGES

Invitation de l'ensemble des habitants à découvrir les prairies humides classées en Réserve Naturelle Régionale, gérées notamment avec des chevaux Konik Polski.



© Arlène et Jean Marie Marche



© Coll. PNR BSN : JF DRONE N'CAUX

### PONT-AUDEMER

Observation et comptage des oiseaux présents sur les Etangs de Pont-Audemer et explication aux participants (habitants, élue locale et journaliste) du rôle de la vallée de la Risle maritime pour ces espèces.

### SAINT-OMER

Organisation d'une série d'événement (sorties, expositions, conférences) avec une présentation du label « Ville Ramsar » par François Decoster, maire de Saint-Omer.



© PNR Caps et marais d'Opale

En 2019, 34 sites Ramsar ont proposé plus de 200 animations !

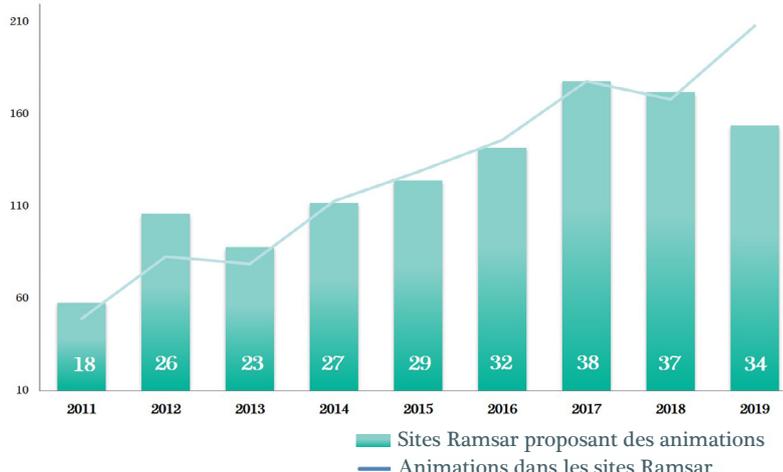
Et sur les sites Ramsar français ?



Parmi les zones humides françaises les plus emblématiques, 48 sont inscrites sur la liste Ramsar des zones humides d'importance internationale (37 en Métropole et 11 en Outre-mer) du fait de leur intérêt pour la préservation des habitats d'oiseaux d'eau, la protection de la biodiversité et la protection des valeurs sociales et culturelles présentes dans ces zones.

En 2019, ce sont 208 animations qui ont eu lieu sur 34 sites français.

Le très léger recul observé (-3) dans le nombre de sites mobilisés est compensé par l'augmentation très significative du nombre d'animations (+40). Cette augmentation est largement due au développement des activités de l'association PEGAZH sur le site des Basses vallées angevines, ainsi que par la mobilisation importante de la ville d'Amiens et d'Amiens Métropole suite à l'attribution du label « Ville Ramsar » (cf. focus page 6).



### LES ZONES HUMIDES EXPLIQUÉES PAR LES ENFANTS



BRESSE DU JURA

A l'occasion de la JMZH, huit classes des écoles d'Annoire, Gatey, Petit Noir et Rahon (Jura) se sont retrouvées à la salle des fêtes de Petit Noir (Jura) pour partager les connaissances acquises sur les zones humides lors de leurs programmes éducatifs respectifs, menés par le CPIE Bresse du Jura, et sensibiliser les habitants du territoire sur les enjeux de ces milieux au cours d'une grande exposition animée et interactive.



Entre septembre et décembre, les huit classes participantes sont parties à la découverte d'une zone humide à proximité de leur école. Les milieux étudiés étaient la rivière pour les uns et la mare pour les autres. Au cours des deux premières séances, sur le terrain, les enfants ont pu appréhender la biodiversité de manière concrète par le biais d'une pêche aux invertébrés aquatiques ou encore d'un inventaire de la flore présente sur place. Les deux séances suivantes, en classe, ont permis d'aborder la chaîne alimentaire et la notion de réseau trophique.

Photos : © CPIE Bresse du Jura



Après ces 4 séances, les classes ont préparé des jeux et des affiches afin de partager leurs connaissances acquises. Une permanence en soirée a permis aux grands de découvrir les différentes réalisations des enfants.



Témoignage d'accompagnants recueilli lors de la restitution :

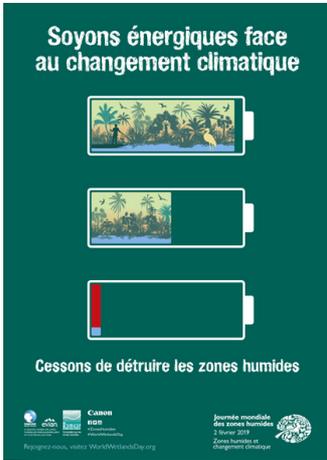
« Nous avons tous été surpris par l'enthousiasme et le niveau de compétence des enfants pour nous faire partager leurs découvertes sur les mares et la rivière. L'un nous expliquait la métamorphose d'une libellule, l'autre le fonctionnement d'un écosystème aquatique. Quel investissement de leur part dans ce beau projet pédagogique ! »

Au total, 200 enfants ont participé à cet événement, réalisé en partenariat avec la Communauté de communes de la plaine jurassienne et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, auxquels s'ajoute la centaine de personnes venues à la restitution des enfants.

# Les outils de la JMZH

Depuis 2014, un panel d'outils spécifiques à la France est mis à disposition des organisateurs d'animations pour communiquer autour de la JMZH et lui donner une identité visuelle forte.

Ces outils sont téléchargeables dans la rubrique « *Supports pédagogiques et de communication* » du Portail national d'informations sur les zones humides.



Le Secrétariat de la convention de Ramsar a également décliné de nombreux outils dont une affiche et plusieurs vignettes animées consacrées aux rôles des zones humides face au changement climatique.

A l'occasion de l'édition 2019, axée sur le changement climatique, le Pôle-relais Tourbières, porté par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, a produit et mis à disposition une infographie sur le rôle des tourbières dans le stockage du carbone. Une manière simple et illustrée de synthétiser les relations étroites entre les tourbières, leurs stocks de carbone et le changement climatique.

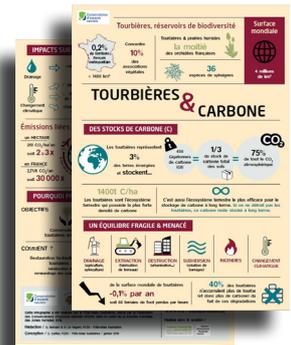
Pour en savoir plus :

Rubrique Agir > Ramsar et la JMZH > Supports pédagogiques

L'application BaladOmarais permet de retrouver des informations pratiques sur les animations et les centres d'accueil en zones humides.



Plus de 4700 téléchargements depuis la JMZH 2015 !



## EVALUATION DE LA FRÉQUENTATION

Après chaque animation, les organisateurs sont invités à répondre à une courte enquête sur le déroulement de l'événement.

L'enquête 2019 a atteint un taux de réponse de 50%, ce qui permet d'estimer la fréquentation de la JMZH à plus de 30 000 personnes. Malgré des conditions météo assez délicates le week-end du 2 février, le taux d'annulation estimé reste assez faible (moins de 10%).

## LA MAGIE DES TOURBIÈRES COMPORTE AUSSI UN VOILET ÉCONOMIQUE

Le Pôle-relais tourbières, soutenu par l'AFB et la Région Bourgogne-Franche-Comté, présentait le 21 février à Besançon le film « *Magie des tourbières* ».

Diffusé sur Arte sous le titre pauvrement traduit en français de « *Au rythme des marais* », il présente en plus d'une heure et demie des images somptueuses et originales des tourbières d'Europe centrale et du nord.

35 personnes sont venues assister à la séance suivie d'un débat porté par Daniel Gilbert, président du Conseil scientifique du Pôle-relais tourbières. Il est notamment intervenu sur le rôle des tourbières et les services écosystémiques qu'elles rendent.

La question « Comment éviter le relargage de ce stock de carbone, provoqué par l'assèchement, le drainage ou l'exploitation des tourbières ? » a notamment été abordée. En effet, le stock de

carbone accumulé dans les tourbières depuis quelques 10 000 ans est très important, et le maintien de ce stock est nécessaire pour éviter d'aggraver le réchauffement climatique. La

préservation des tourbières représente ainsi une des solutions les moins coûteuses pour y parvenir. Des évaluations sont en cours pour estimer la valeur de ce patrimoine en termes financiers.

La pleine reconnaissance de cette valeur économique permettra-t-elle de plus facilement mobiliser des fonds pour la conservation et la restauration des tourbières ?



### LA MAGIE DES TOURBIÈRES

« Au rythme des marais »

VF • 95min • Suivi d'un débat • Gratuit

Jeu 21 février 19h30 au Scénacle

Dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides 2019



Conservatoires d'espaces naturels



# Les partenaires de la JMZH 2019

**50 PARTENAIRES** (associations, établissements publics, collectivités territoriales, institutions et entreprises) se sont associés à la coordination nationale de l'édition 2019 de la JMZH pour organiser des animations partout en France (Métropole et Outre-mer) et relayer les informations sur l'événement.

Depuis plusieurs années, les partenaires renouvellent leur implication dans la JMZH. Ils sont associés lors de la préparation, la diffusion et de la promotion de l'événement. De nouveaux partenariats ponctuels sont noués en fonction du thème choisi par le secrétariat de la Convention de Ramsar.

Pour en savoir plus :

Rubrique Agir > Ramsar et la JMZH > Partenaires

Les partenaires associés lors de la préparation de la JMZH 2019 et les réseaux amis de la JMZH qui mènent des actions de coordination spécifique et diffusent les informations vers leurs partenaires :



Merci à tous pour votre implication !  
Rendez-vous pour l'édition 2020 de la JMZH  
sur le thème « *Zones humides et biodiversité* »!

# Les Coordinateurs nationaux



## ASSOCIATION RAMSAR FRANCE

Ramsar France est une association dont le but est la promotion du label Ramsar, l'animation du réseau des sites Ramsar français. Son ambition est double : créer un lien entre les sites Ramsar français, le ministère en charge de l'environnement et le secrétariat de la Convention de Ramsar ; et jouer la complémentarité et la solidarité entre les zones humides françaises.

Elle est en charge de la coordination française de la JMZH depuis 2016.

[www.zones-humides.org/s-informer/association-ramsar-france](http://www.zones-humides.org/s-informer/association-ramsar-france)

## RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE (REN)

Le Réseau Ecole et Nature est un espace de rencontres et d'échanges, de co-construction et de mutualisation. Association reconnue d'intérêt général, le REN est au service de tous les acteurs de l'éducation à l'environnement. Sa mission est de les soutenir, les représenter et de contribuer à leur professionnalisation, pour développer l'éducation à l'environnement pour toutes et tous, tout au long de la vie.

[www.reseauecoleetnature.org](http://www.reseauecoleetnature.org)

## LES PÔLES-RELAIS ZONES HUMIDES

Créés en 2001 afin de constituer un réseau d'échange avec les acteurs concernés par la gestion et la restauration des zones humides, les cinq Pôles-relais zones humides (structures labellisées par le Ministère en charge de l'environnement) ont pour mission de mettre à disposition des connaissances fiables sur les zones humides, de promouvoir les bonnes pratiques de gestion et de participer à la coordination de la JMZH.

- Lagunes méditerranéennes - [www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)
- Marais atlantiques, Manche et mer du Nord - [www.forum-zones-humides.org](http://www.forum-zones-humides.org)
- Mares, zones humides intérieures, vallées alluviales - [www.pole-zhi.org](http://www.pole-zhi.org)
- Tourbières - [www.pole-tourbieres.org](http://www.pole-tourbieres.org)
- Zones humides tropicales - [www.pole-tropical.org](http://www.pole-tropical.org)

## LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX (LPO)

La LPO est une association de protection de la nature reconnue d'utilité publique. Elle a pour mission la protection des espèces, la préservation des espaces et l'éducation et la sensibilisation à l'environnement. C'est à ce titre que la LPO organise de nombreux événements pour la Journée mondiale des zones humides en partenariat avec le secrétariat de la Convention de Ramsar et Danone Eaux France.

[www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)

## SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE (SNPN)

La SNPN est une association de protection de la nature reconnue d'utilité publique. Elle participe à la coordination de la Journée mondiale des zones humides en tant que correspondant ONG de la politique de Communication, éducation, sensibilisation et participation du public de la Convention de Ramsar. Elle gère par ailleurs deux réserves nationales classées Ramsar et édite la revue *Zones Humides Infos*.

[www.snpn.com](http://www.snpn.com)

## AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ (AFB)

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'AFB exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins. Elle vient en appui des acteurs publics mais aussi des acteurs socio-économiques. Elle a également vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

[www.afbiodiversite.fr](http://www.afbiodiversite.fr)

## MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE (MTES)

Le MTES poursuit notamment la mise en œuvre d'une politique en faveur de la préservation de la biodiversité, de la gestion efficace des ressources et la protection des espèces et des milieux naturels : dans ce cadre il est chargé pour la France du suivi et de la mise en œuvre de la Convention de Ramsar, et anime en particulier les Plans nationaux d'action en faveur des milieux humides.

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)



Le Portail national d'accès aux informations sur les zones humides

[www.zones-humides.org](http://www.zones-humides.org)

